

Droit privé/Thèse : Le droit à la mémoire comme fondement de la dignité humaine : mémoire politique et la reconnaissance des droits des minorités



M. Antonio OLIVEIRA

Date(s)

le 22 août 2017

à 11h

Lieu(x)

Pontificia Universidade Cattolica do Rio de Janeiro (PUC-Rio)

A présenté ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat en Droit privé en cotutelle
de l'Université Paris Nanterre

**LE DROIT À LA MÉMOIRE COMME FONDEMENT DE LA DIGNITÉ HUMAINE : MÉMOIRE POLITIQUE ET LA
RECONNAISSANCE
DES DROITS DES MINORITÉS**

Equipe de recherche : [CDPC](#)

Membres du jury :

Mme Bethania ASSY, Professeure à l'Université PUC de Rio de Janeiro, Codirectrice
M. Daniel BORRILLO, MCF - HDR à l'Université Paris Nanterre, Directeur
M. Nelson CAMATTA MOREIR, Professeur à la Faculdade de Direito de Vittoria, Rapporteur
Mme Vera KARAM DE CHUEIRI, Professeure à l'Universidade Federal do Parana, Rapporteure

Admis au grade de Docteur

Mis à jour le 21 mai 2018



Organisation administrative

de l'ED :

HARD
UZEL-METAYER

able administrative :

abrielle THIAN

F - Bureau 511

58.84

d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

Fermeture

Mercredi toute la journée

Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

▶ **Plan du site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/droit-prive-these-le-droit-a-la-memoire-comme-fondement-de-la-dignite-humaine-mer